

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2694

5 novembre 2011

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|---------------------------------------|--------|
| AES Holdings (Lux) S.à r.l. | 129297 | Prometol S.A. | 129268 |
| Arve Investment S.A. | 129311 | Prometol S.A. | 129268 |
| Arve Investment S.A. | 129312 | Promotion Bechel 1 S.A. | 129269 |
| Aventure Holding S.A. | 129312 | Rausz Consulting Luxembourg S.A. | 129294 |
| Avesta S.A. | 129311 | RCP 1 (Lux) S.à r.l. | 129294 |
| Boshua S.à r.l. | 129312 | RCP 2 (Lux) S.à r.l. | 129294 |
| Californian S.A. | 129312 | RCP 5 (Lux) S.à r.l. | 129295 |
| Editions PCE S.e.n.c. | 129311 | RCP 7 (Lux) S.à r.l. | 129295 |
| Editions PCE S.e.n.c. | 129311 | RCP 8 (Lux) S.à r.l. | 129295 |
| Eurothea S.A. | 129311 | RCP 9 (Lux) S.à r.l. | 129295 |
| Franmar Holding S.A. | 129310 | RCP (Lux) Holdings S.à r.l. | 129294 |
| GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l. .. | 129310 | Relative European Value S.A. | 129293 |
| GLL AMB Generali City22 S.à r.l. | 129310 | Renda S.A. | 129296 |
| GLL AMB Generali South Express S.à r.l. | 129310 | RESOLUTION London W1 S.à r.l. | 129297 |
| Global Collect Luxco S.C.A. | 129269 | Resolution Lux Athens S.à r.l. | 129266 |
| Goldfish | 129310 | Resolution Quadrangle S.à r.l. | 129307 |
| LaSalle Paris Office Ventures 1 S.à r.l. .. | 129296 | ROA Reinhold G.m.b.H. | 129307 |
| Lone Star Capital Investments S.à r.l. ... | 129296 | Rowling Investments S.A. | 129307 |
| LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. .. | 129296 | Sanolux G.m.b.H. | 129308 |
| Nippon Capital TMK Investments S.à r.l. | 129296 | Santé S.A. | 129307 |
| One Distribution Lux 2 S.à r.l. | 129266 | Schindera S.à r.l. | 129308 |
| PacificWave Partners Europe S.à r.l. | 129266 | Schuler S.à r.l. | 129308 |
| Pentland Holding | 129266 | Select Line S.A. | 129308 |
| Perfect Color's | 129267 | Sendil Investment S.A. | 129309 |
| Phedureg Luxembourg S.A. | 129267 | Shannon S.à r.l. | 129308 |
| Phedureg Luxembourg S.A. | 129268 | SIFC Hotel Development S.à r.l. | 129309 |
| Pinus S.A. | 129267 | Sim Investments S.A. | 129309 |
| Project Investment S.à r.l. | 129267 | Slainte S.à r.l. | 129309 |
| Prometol S.A. | 129268 | So.Par.Trans. S.A. | 129309 |
| Prometol S.A. | 129268 | So.Par.Trans. S.A. | 129309 |
| | | Station Immobilière S.A. | 129266 |

One Distribution Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.407.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132273/10.

(110152238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

PacificWave Partners Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.815.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132284/10.

(110152577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Resolution Lux Athens S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 112.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 130.917.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Resolution Lux Athens S.à r.l.

Référence de publication: 2011132319/12.

(110152478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Station Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 67.426.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011132357/11.

(110152860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Pentland Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.232.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132287/10.

(110152581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Perfect Color's, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 184-186, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 150.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132302/10.

(110152328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Phedureg Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 72.607.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14/06/2011:

- Les actionnaires prennent acte de l'expiration des mandats de a&c Management Services SARL, Madame Ingrid Hoolants et Taxioma SARL comme administrateurs à l'issue de cette assemblée et décident de reconduire leurs mandats pour une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2016.

- Les actionnaires prennent acte de l'expiration du mandat de Monsieur Paul Janssens en tant que commissaire aux comptes à l'issue de cette assemblée et décident de reconduire son mandat pour une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signatures.

Référence de publication: 2011132303/16.

(110152254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Project Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 111.435.

*Extrait de la décision unique des associés prises en date du 1^{er} août 2011**Résolution unique*

Le siège social de la société est transféré du 1A Rue de la Maragole L-4877 Lamadelaine à 4 Route de Longwy L-4830 Rodange.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011132311/12.

(110152327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Pinus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés le 22 juillet 2010 auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L100110433.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PINUS S.A., en liquidation volontaire

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011132306/14.

(110152650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Phedureg Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 72.607.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signatures.

Référence de publication: 2011132304/10.

(110152261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Prometol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.865.

—
Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Christian BÜHLMANN.

Référence de publication: 2011132312/10.

(110152356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Prometol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.865.

—
Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Alexandre TASKIRAN.

Référence de publication: 2011132313/10.

(110152356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Prometol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.865.

—
Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Thierry TRIBOULOT.

Référence de publication: 2011132314/10.

(110152356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Prometol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.865.

—
Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions commissaire aux comptes de votre société.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Trustconsult Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2011132315/12.

(110152356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Promotion Bechel 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 89.934.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extraits du procès verbal de l'assemblée générale du 2 septembre 2011:

- L'assemblée générale déclare que la liquidation de la société est en conséquence à considérer comme close.
- L'assemblée générale décide que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège de liquidation au 9, rue des Roses L-4955 Bascharage.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour la société

Référence de publication: 2011132316/15.

(110152449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Global Collect Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 153.405.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Global Collect Luxco S.C.A. (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg under the name WCAS GC Luxco S.C.A., having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 153.405, incorporated on 29 April 2010 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1314 of 25 June 2010. The articles of association of the Company have been last amended on 21 May 2010 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 1615 of 10 October 2010.

The Meeting was presided by Me Elisabeth Adam, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and as scrutineer Me Cécile Burc, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them were shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

The said attendance list, signed by the proxyholders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. It appeared from the attendance list that the three hundred and four thousand four hundred and ninety (304,490) Class I Ordinary Shares, five hundred and fifty (5,500) Class II Ordinary Shares and one (1) Management Share, together representing 100% of the share capital of one million US dollars (USD 1,000,000) were duly represented at this Meeting.

III. The shareholders present or represented declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

IV. The agenda of the Meeting is as follows:

1.) Creation of a new class of shares in the Company namely the Restricted Redeemable Shares with such rights as set forth in the articles of incorporation of the Company as amended as per the below resolutions (a draft of the restated articles of incorporation being attached to the proxies) and in accordance with article 49-8 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law");

2.) Increase of the issued share capital from one million US dollars (USD 1,000,000) to one million and twelve US dollars and ninety-two cents (USD 1,000,012.92) by the issue of four (4) Restricted Redeemable Shares with such rights as set forth in the articles of association as amended as per the below resolution; waiver of the preferential subscription rights by the existing shareholders; subscription to the Restricted Redeemable Shares by Richard Aiello, against payment in cash of twelve US dollars and ninety-two cents (USD 12.92) and allocation of twelve US dollars and ninety-two cents (USD 12.92) to the issued share capital;

3.) Amendment and full restatement of the articles of association of the Company so as to reflect inter alia the creation of the new class of shares namely the Restricted Redeemable Shares and the rights and obligations attached to such Restricted Redeemable Shares and the increase of capital of the Company decided under item (2) of the agenda as in the form attached to the proxies.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to create a new class of shares in the Company namely the Restricted Redeemable Shares with such rights as set forth in the articles of association of the Company as amended as per the following resolutions in the form of the draft restated articles of association attached to the proxies and in accordance with article 49-8 of the Law.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of twelve US dollars and ninety-two cents (USD 12.92) in order to bring it from its current amount of one million US dollars (USD 1,000,000) to an amount of one million and twelve US dollars and ninety-two (USD 1,000,012.92) by the issue of four (4) restricted redeemable shares with no nominal value with such rights as set forth in the articles of association as amended as per the following resolution.

After having acknowledged the report of the Manager dealing in particular with the proposed issue price, the existing shareholders confirmed that they waive their preferential subscription rights to such capital increase.

Thereafter, Richard Aiello, prenamed, duly represented by Me Elisabeth Adam, prenamed, has subscribed to all the new shares against payment in cash of twelve US Dollars and ninety-two cents (USD 12.92), so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of twelve US Dollars and ninety-two cents (USD 12.92) as was certified to the undersigned notary.

It was decided that twelve US Dollars and ninety-two cents (USD 12.92) are allocated to the issued share capital.

Third resolution

It was resolved to amend and fully restate the articles of association of the Company so as to reflect inter alia the creation of the restricted redeemable shares and the rights and obligations attached thereto and the increase of capital of the Company decided under resolution (2) above so as to read as follows:

Chapter I. Form, Corporate Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is established among Global Collect, a société à responsabilité limitée, as actionnaire-gérant-commandité (general partner) (the "Manager" and/or "Unlimited Shareholder") and the subscribers and all those who may become owners of Shares thereafter a société en commandite par actions which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

The Company will exist under the corporate name of "Global Collect Luxco S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Manager.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Manager should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 3. Corporate Objectives. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or derivative instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may from time to time borrow in any form (and in any event by public or private placement), and draw, make, accept, endorse, execute and issue promissory notes, drafts, bills of exchange, warrants, bonds, debentures and other negotiable or non-negotiable instruments and evidence of indebtedness.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees -including up-and cross-stream -or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of

the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose including without limitation the acceptance of a mandate of liquidator in respect of any company of the group to which the Company belongs.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The Company shall not be dissolved in case the Unlimited Shareholder resigns or is removed as Manager, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business.

In such circumstances, article 28 shall apply.

Chapter II. Corporate Capital, Distribution Rights of Shares, Redemption of Shares

Art. 5. Corporate Capital.

5.1 The capital of the Company shall be represented by four classes of shares (each a "Class"), namely Management Shares (actions de commandité) held by the Manager as Unlimited Shareholder (actionnaire commandité) and Class I Ordinary Shares (actions de commanditaire de classe I), sub-divided into ten sub-classes of shares, namely Sub-Class I-A Ordinary Shares, Sub-Class I-B Ordinary Shares, Sub-Class I-C Ordinary Shares, Sub-Class I-D Ordinary Shares, Sub-Class I-E Ordinary Shares, Sub-Class I-F Ordinary Shares, Sub-Class I-G Ordinary Shares, Sub-Class I-H Ordinary Shares, Sub-Class I-I Ordinary Shares and Sub-Class I-J Ordinary Shares, and Class II Ordinary Shares (actions de commanditaire de classe II) sub-divided into ten sub-classes of shares, namely Sub-Class II-A Ordinary Shares, Sub-Class II-B Ordinary Shares, Sub-Class II-C Ordinary Shares, Sub-Class II-D Ordinary Shares, Sub-Class II-E Ordinary Shares, Sub-Class II-F Ordinary Shares, Sub-Class II-G Ordinary Shares, Sub-Class II-H Ordinary Shares, Sub-Class II-I Ordinary Shares and Sub-Class II-J Ordinary Shares and Restricted Redeemable Shares or, following their Reclassification, Class III Ordinary Shares held by the Limited Shareholders (actionnaires commanditaires) of the Company.

5.2 The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of one million and twelve US dollars and ninety-two cent [USD 1,000,012,92] divided into shares having no par value as follows:

- three hundred four thousand four hundred and ninety (304,490) Class I Ordinary Shares, sub-divided into thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-A Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-B Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-C Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-D Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-E Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-F Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-G Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-H Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-I Ordinary Shares and thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-J Ordinary Shares;

- five thousand five hundred (5,500) Class II Ordinary Shares, subdivided into five hundred and fifty (550) Class II-A Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-B Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-C Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-D Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-E Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-F Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-G Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-H Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-I Ordinary Shares and five hundred and fifty (550) Class II-J Ordinary Shares;

- four (4) Restricted Redeemable Shares; and

- one (1) Management Share.

5.3 The rights and obligations attached to the Ordinary Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles. The Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares, shall only have the rights specifically provided for in these Articles and will be subject to the terms of the Restricted Share Award Agreement. In case of inconsistency between these Articles and the Restricted Share Award Agreement, the Restricted Share Award Agreement will prevail.

5.4 As from the listing date of any Ordinary Shares in the Company in the context of an IPO, the Restricted Redeemable Shares shall be automatically reclassified as Class III Ordinary Shares (the "Reclassification"). The rights and obligations attached to such Class III Ordinary Shares shall be identical to the rights and obligations of the Restricted Redeemable Shares in particular but without limitation in terms of vesting and economic rights but they will no longer be redeemable by the Company pursuant to Article 6.2 and 6.3 of this Articles and in accordance with article 49-8 of the Law without prejudice to their repurchase by the Company in accordance with applicable Law. The Manager shall upon such Reclassification, update the present Articles of the Company and the share register and shall have the power to appear before a public notary.

5.5 In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium contributed to the Company is transferred. The amount of the share premium account may be used to increase the capital of the Company, to provide for the reserves to be constituted where the Company repurchases any Ordinary Shares, to offset any net

realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

5.6 Any Limited Shareholder who subscribes to or otherwise acquires Ordinary Shares must acquire a proportionate amount of each Sub-Class of Ordinary Shares in the relevant class of Ordinary Shares issued and then outstanding.

5.7 Without prejudice to the right of the Company to repurchase a whole Sub-Class of its own Ordinary Shares followed by their immediate cancellation pursuant to Article 6, no Limited Shareholder shall sell or otherwise transfer its shares of any Sub-Class to any person without concurrently selling or otherwise transferring to the same person the transferring Limited Shareholder's proportionate interest in each other Sub-Class of Ordinary Shares of the relevant class then held by the transferring Limited Shareholder.

Art. 6. Repurchase of shares.

6.1 The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or several Sub-Classes of Ordinary Shares, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the Manager and approved by the general meeting of the shareholders, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Sub-Class A Ordinary Shares and provided any repurchase will be in equal proportion in the corresponding Sub-Classes of Class I and Class II.

In the case of any repurchase and cancellation of a whole Sub-Class of Ordinary Shares, such repurchase and cancellation of Ordinary Shares shall be made in the following order:

- (i) Sub-Class J Ordinary Shares;
- (ii) Sub-Class I Ordinary Shares;
- (iii) Sub-Class H Ordinary Shares;
- (iv) Sub-Class G Ordinary Shares;
- (v) Sub-Class F Ordinary Shares;
- (vi) Sub-Class E Ordinary Shares;
- (vii) Sub-Class D Ordinary Shares;
- (viii) Sub-Class C Ordinary Shares; and
- (ix) Sub-Class B Ordinary Shares.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the whole corresponding Sub-Classes of Ordinary Shares of each Class (in the order provided for above), each such Sub-Class of Ordinary Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such Sub-Class of Ordinary Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Manager and approved by the general meeting of shareholders with respect to the Sub-Class of Ordinary Shares to be repurchased, provided the relevant Class I Sub-Class will be allocated ninety-eight point two thousand and two hundred forty-three per cent (98.2243%) of the relevant Total Cancellation Amount and the relevant Class II Sub-Class will be allocated one point seven thousand seven hundred and fifty-seven per cent (1.7757%) of the relevant Total Cancellation Amount, and the holders of Ordinary Shares of each repurchased and cancelled Sub-Class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Ordinary Share of the relevant Sub-Class of Ordinary Shares held by them and cancelled.

The Company may repurchase its Ordinary Shares as provided herein only to the extent permitted by the Law.

6.2 If a Termination Event occurs as result of any reason whether due to a Cause Event or otherwise, the Company or its assignees (including WCAS) shall have a right (but not an obligation) to repurchase all the Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, all the Class III Ordinary Shares, in each case, which have not vested in accordance with Article 8.5, for a purchase price per Share equal to the subscription price thereof of one US dollar (USD 1).

6.3 If a Termination Event occurs as a result of a Cause Event, the Company and its assignees (including WCAS) shall also have a right (but not an obligation) to repurchase all the Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, all the Class III Ordinary Shares, in each case, which have vested in accordance with Article 8.5, for a purchase price per Share equal to the Fair Market Value of each share as of the date of such Termination Event.

For purposes thereof, "Fair Market Value" of any vested Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, all the vested Class III Ordinary Shares, on any specified date shall mean the fair market value of such shares as of such date as determined in good faith by the Manager on a basis consistent with the manner of determining the fair market value of the Ordinary Shares for purposes of offering the Ordinary Shares to equity investors. Such determination of the Fair Market Value of the Shares shall be binding to the Company or its assignees and the RS Holder.

6.4. The Company or its assignees may exercise the rights described in Article 6.2 and 6.3 above by giving the RS Holder written notice to redeem or purchase his Shares at any time prior to five (5) days before the closing described below. Any such notice shall specify the number of Shares to be redeemed or purchased and the purchase price for such Shares.

The closing for the repurchase by the Company or the purchase by its assignees of such Shares will take place at the offices of the Company on the date specified in such written notice, which date shall be a business day not later than ninety (90) days after the Termination Event.

At such closing, the Company will register the relevant transfer in its register of shares and shall pay or the relevant purchaser shall pay the RS Holder the full purchase price for such Shares in cash to the bank account specified to it by the RS Holder. In the absence of any such specification, the Company may hold the purchase price in escrow without interest or transfer it to a third party to hold it for the account of the RS Holder without interest at the RS Holder's expense.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 6; (ii) any increase in the issued capital represented by Class I and Class II Ordinary Shares (a) shall be made proportionately to each Sub-Class of Shares then outstanding and (b) must result in each Shareholder holding the same proportion of Shares in each Sub-Class of Shares then outstanding as before the increase; (iii) any subdivision of a Sub-Class of Shares into new classes of Shares must result in each Shareholder of the former undivided Sub-Class of Shares holding the same proportion of each new subdivided Sub-Class of Shares as before the sub-division; and (iv) any combination or aggregation of Sub-Classes of Shares into a new class of Shares must result in each Shareholder of the former Sub-Classes of Shares holding the same proportion of the new, combined class of Shares as before the combination or aggregation.

Art. 8. Net Profits, Legal Reserve, Distribution Rights of Shares.

8.1 The audited unconsolidated profits in respect of each financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

From the net profits thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's subscribed share capital.

The balance of net profits as well as any freely distributable reserves (including any share premium reserve) is available for distribution to the Shareholders.

Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Manager.

8.2 The Management Share shall yield a fixed preferential right amounting to twenty thousand US dollars (USD 20,000) in any distribution whether by way of distribution of dividends, repayment of share premium or any other distributable reserves made by the company to its shareholders.

In case of a reduction of share capital with payment to shareholders, a repurchase of any shares including Ordinary Shares or a distribution of liquidation proceeds, the Management Share shall have a preferential right to receive an amount equal to twenty thousand US dollars (USD 20,000).

The Management Share shall have no other right to participate in the profits, reserves or assets of the Company.

8.3 Subject to Article 8.4, in any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority, after deduction of the fixed preferential right of the Management Share:

- first, the holders of Sub-Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the accounting par value of the Sub Class A Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fiftyfive per cent (0.55%) of the accounting par value of the Sub-Class B Ordinary Shares held by them, then,

- the holders of Sub-Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the accounting par value of the Sub-Class C Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class Ordinary D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the accounting par value of the Sub-Class D Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the accounting par value of the Sub-Class E Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the accounting par value of the Sub-Class F Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the accounting par value of the Sub-Class G Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the accounting par value of the Sub-Class H Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the accounting par value of the Sub-Class I Ordinary Shares; and then,

- the holders of Sub-Class J Ordinary Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

In case the entire last outstanding Sub-Class of Ordinary Shares in the alphabetical order (e.g., initially the Sub-Class J Ordinary Shares) has been repurchased and cancelled in accordance with Article 6 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Sub-Class of Ordinary Shares in the alphabetical order (e.g., initially the Sub-Class I Ordinary Shares).

Any distribution or payment to each Sub-Class of Ordinary Shares of any kind including distribution of dividends, reserves, reduction of capital, repurchase of shares, liquidation proceeds will notwithstanding any provision to the contrary be allocated (i) as for ninety-eight point two thousand and two hundred forty-three per cent (98.2243%) to the relevant Sub-Class of Class I Ordinary Shares and (ii) as for one point seven thousand seven hundred and fifty-seven per cent (1.7757%) to the relevant Sub-Class of Class II Ordinary Shares. Within the relevant Sub-Class of Class I Ordinary Shares and of Class II Ordinary Shares respectively, the shares shall participate pro-rata.

Except for the foregoing, each share in Class I and Class II shall have the same rights.

8.4 Upon any distribution on or payment or repayment of share premium, reserves, reduction of capital, payment of liquidation proceeds or otherwise to any Sub-Class of Class I Ordinary Shares and in case of a repurchase of any Sub-Class of Class I Ordinary Shares as provided in Article 6 (each a "Trigger"), the Restricted Redeemable Shares and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares, in aggregate shall have the right to receive as a dividend or other payment an amount (which will reduce the amount otherwise distributable or payable to the Class I Ordinary Shares) determined as follows:

(i) in case of a Trigger occurring before the Return has reached the Minimum Target Amount, an amount of one US dollar (USD 1) per Restricted Redeemable Share, and, following the Reclassification, per Class III Ordinary Share;

(ii) in case of a Trigger occurring after the Return has reached or exceeded the Minimum Target Amount, an amount equal to zero point twentyfive per cent (0.25%) of the distribution on or payment to be made to the Class I Ordinary Shares (before giving effect to any reduction thereto resulting from the operation of this Article 8.4); or

(iii) in case of a Trigger causing the Return exceeding the Minimum Target Amount (but then only with respect to such excess), an amount equal to zero point twenty-five per cent (0.25%) of the excess of such distribution on or payment to be made to the Class I Ordinary Shares over the Minimum Target Amount (before giving effect to any reduction thereto resulting from the operation of this Article 8.4);

8.5 For the purpose of these Articles, "Applicable Vesting Percentage" means:

(i) twenty five per cent (25%) from 29 June 2011 to 5 May 2012 (both dates inclusive)

(ii) fifty per cent (50%) from 6 May 2012 to 5 May 2013 (both dates inclusive)

(iii) seventy-five (75%) from 6 May 2013 to 5 May 2014 (both dates inclusive)

(iv) one hundred per cent (100%) from 6 May 2014.

Notwithstanding the foregoing,

a) the Applicable Vesting Percentage shall be one hundred per cent (100%) in case of a Change of Control; provided, however, that the occurrence of an IPO shall not result in an acceleration of the vesting otherwise contemplated by Article 8.5 unless the Manager so determines in its sole discretion;

b) if the RS Holder is no longer employed by either a member of the Global Collect Group or WCAS Management and such employment was terminated for any reason, other than by such employing entity as a result of a Cause Event and other than by the RS Holder for any reason, the Applicable Vesting Percentage shall be one hundred per cent (100%); and

c) at any time (x) the RS Holder is no longer employed by either a member of the Global Collect Group or WCAS Management and such employment was terminated by such employing entity as a result of a Cause Event or by the RS Holder for any reason or (y) the RS Holder is employed by a member of the Global Collect Group without the written consent of WCAS and the RS Holder's prior employment with WCAS Management was terminated by the WCAS Management as a result of a Cause Event or by the RS Holder for any reason (each a "Termination Event"), then, in the case of either (x) or (y) the Applicable Vesting Percentage shall henceforth be the percentage applicable to the immediately preceding time period.

Art. 9. Form of Shares, Certificates, Transfer Restriction.

9.1 All Shares are issued in registered form only.

All Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company; such Register shall contain the name of each holder, its registered office, the number of Shares held by it and the class to which they belong (if any).

Share certificates shall be issued at the request of Shareholders only and shall indicate the Shares held by such Shareholder and be signed by the Manager. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

Every transfer of Shares shall be entered in the Register. Transfers of Shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the Shares to the Company (if any) along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the relevant register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company will recognise only one holder for each Share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining to the relevant Share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bare owners and usufructuaries or pledgors and pledgees or attaching creditors and attached Shareholders vis-à-vis the Company.

If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that its share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at its request, a duplicate certificate may be issued under such conditions (including as to indemnification) as the Company may determine to be given for the benefit of the Company subject to applicable provisions of law.

Mutilated share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be cancelled immediately.

9.2 The Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares, may not be sold, assigned, transferred, pledged, contributed or otherwise disposed of or be made subject to any lien, encumbrance, mortgage or other security interest of any kind whatsoever other than with the approval of the Manager except that the foregoing does not apply to the number of Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, of Class III Ordinary Shares, multiplied by the Applicable Vesting Percentage applicable at the time of transfer where either (x) an IPO has occurred or (y) there has been a Change of Control.

9.3 Drag-Along Right: Should direct or indirect shareholder(s) (the "Selling Shareholder(s)") of the Company owning alone or together at least 20% of the Company's Ordinary Shares (a "Major Holding") propose to sell its Major Holding to a bona fide arm's length third party (the "Proposed Transferee"), such Selling Shareholder may require the RS Holder to transfer all or part of its Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, all or part of its Class III Ordinary Shares, to the Proposed Transferee (the "Drag-along Right").

In order to exercise the Drag-along Right, the Selling Shareholder shall notify the Company and the RS Holder of such Change of Control of the Company in a written notice (the "Transfer Control Notice") setting forth the information required pursuant to this Article 9.3 and requiring the RS Holder to transfer its Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, its Class III Ordinary Shares, together with the Ordinary Shares held by the Selling Shareholder.

The Drag-along Right shall apply to all of the Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares of the RS Holder.

The Shares to which the Drag-along Right applies shall be transferred at the same price and under the same settlement terms and conditions as for the Ordinary Shares transferred by the Selling Shareholder.

If the Selling Shareholder exercises its Drag-along Right, any transfer of Shares hereunder shall be completed simultaneously with the transfer of the Selling Shareholder's Major Holding. Upon confirmation of the payment of the relevant price to the order of the RS Holder, the Company shall register the transfer of the Restricted Redeemable Shares and following the Reclassification, of the Class III Ordinary Shares to the Proposed Transferee.

For the avoidance of doubt, the RS Holder hereby grants a call option to the Proposed Transferee on its Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, on its Class III Ordinary Shares under the terms of this Article.

Art. 10. Liability of the Unlimited Shareholder and Of the Limited Shareholders. The Unlimited Shareholder shall be jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever and shall in that capacity only be liable for payment to the Company of the par value and if applicable the issue premium of the Shares they have subscribed for.

Chapter III. Management, Supervisory board

Art. 11. Management. The Company shall be managed by the Manager.

The Manager may not be removed from its capacity as manager of the Company without its consent.

Art. 12. Powers of the Manager. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition of the Company. All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are within the powers of the Manager.

The Manager from time to time may appoint officers of the Company, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers or agents considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Manager. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the Manager.

Art. 13. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorised signatories as designated by the Manager in its sole discretion.

Art. 14. Conflict of Interest and Indemnification. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers or shareholders of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer, employee or a shareholder of such other corporation or firm.

Any manager or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The Company will indemnify each of the Manager and any shareholder, manager or officer of the Manager or the lawyers, and their respective heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred in connection with any action, suit or proceeding to which it may be made a party by reason of being or having been the Manager or a shareholder, manager or officer of the Manager or the lawyers or, at the Manager's request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which it is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which it shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which it may be entitled and is without prejudice as regards the Manager to Article 8 hereof.

Art. 15. Supervisory Board. The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Board composed of not less than three (3) members, who need not be Shareholders.

The Supervisory Board shall have the powers provided for by the Law.

The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

Art. 16. Election. The members of the Supervisory Board will be elected by the general meeting of Shareholders.

The Shareholders' meeting will determine their number and the duration of their appointment, which may not exceed six (6) years. Members of the Supervisory Board will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting.

In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three (3), the Manager, failing which the remaining member(s) of the Supervisory Board, shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

Art. 17. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board will meet upon call by its chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his/her absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author to all members at least one (1) Business Day prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Board by letter, telegram, telefaxed letter or other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author another member of the Supervisory Board as his/her proxy.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling all persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Supervisory Board may also take written resolutions. Such written resolutions, signed by all the members, are proper and valid as though they had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. It can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 18. Minutes of meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the chairman of the meeting and the secretary or by any two (2) members of the Supervisory Board. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by any two (2) members of the Supervisory Board or by the secretary.

Chapter IV. General meeting of the shareholders

Art. 19. Powers of the General Meeting of the Shareholders. Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of the Shareholders of the Company. Without prejudice to the provisions of article 10 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of the present Articles and without prejudice to its general power under the Law, the general meeting of the Shareholders shall have the powers to adapt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the agreement of the Manager only.

Art. 20. Annual General Meeting. The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, each year on the thirty-first of the month of May at 11 AM CET.

If such day is not a Business Day, the annual general meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 21. Other General Meetings. The Manager or the Supervisory Board may convene other general meetings or Class meetings at such place and time as may be specified in the relevant convening notice.

A general meeting must be convened if Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require (or any other percentage provided for by the Law).

Art. 22. Notice. The Shareholders shall meet upon notice being given by the Manager or the Supervisory Board, setting forth the agenda and sent at least eight (8) calendar days prior to the meeting by registered mail to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 23. Attendance - Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author as his/her proxy another person who need not be a Shareholder.

A Shareholder which is a company or other legal entity may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise by letter, by telegram or telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author, such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

Art. 24. Proceedings. The general meeting of the Shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager.

The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of the Shareholders may elect one scrutineer.

They form together the board of the general meeting of the Shareholders.

Art. 25. Vote. The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda unless all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders meeting and decide to add further items to the agenda.

Each Share entitles to one vote.

Except as otherwise required by the Law or provided herein, resolutions will be passed by a simple majority of the Shares entitled to vote present and voting, subject to Article 24.

Art. 26. Amendment of these Articles. At any general meeting of the Shareholders convened in order to amend the Articles of the Company, including its corporate object, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions required for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the issued and outstanding Shares having the right to vote, provided that the Manager is present or represented.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened in accordance with the Law. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented, provided that the manager is present or represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes expressed by the general meeting of the Shareholders, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

Unless provided differently therein, any proxy regularly deposited for the first meeting shall remain valid for the second meeting.

Art. 27. Minutes. The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the bureau of the meeting. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

Chapter V. - Financial year

Art. 28. Financial Year. The Company's financial year begins on 1 January of each year and end on 31 December of the same year.

Art. 29. Adoption of financial statements. Financial statements shall be drawn up by the Manager and submitted for adoption to the annual general meeting of the Shareholders.

The annual general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements and vote on the discharge of the Manager and the allocation of the results of the Company in accordance with these Articles.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by the Law, but always subject to the consent of the Manager.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager pursuant to instruction given to it by the general meeting of the Shareholders.

In case of dissolution, insolvency or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

In that event the Supervisory Board shall convene the general meeting of Shareholders for the purpose of appointing one or more new managers or transforming the Company into another legal form. The Supervisory Board shall designate one or more administrators who shall remain in office until the general meeting of the Shareholders shall have validly resolved on the issues on its agenda.

The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration. The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 8 hereof.

Chapter VII. Definitions

Art. 31. Definitions. In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

Affiliate: any entity that stands in a relationship to the Company that would result in the Company and such entity being treated as part of a single employer under Section 414(b) or Section 414(c) of the Code.

Articles: the present articles of incorporation.

Available Amount: the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-Class of Ordinary Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Beneficial Owner: the meaning of such term in Rule 13d-3 and Rule 13d-5 under the US Securities Exchange Act of 1934, as amended, except that in calculating the beneficial ownership of any particular “person” (as that term is used in Section 13(d)(3) of the US Securities Exchange Act of 1934, as amended), such “person” will be deemed to have beneficial ownership of all securities that such “person” has the right to acquire by conversion or exercise of other securities, whether such right is currently exercisable or is exercisable only after the passage of time.

Business Day: any day other than a Saturday and a Sunday on which banks are open for business in Luxembourg.

Cancellation Value Per Share: amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Sub-Class of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled by the number of Ordinary Shares in issue in such Sub-Class of Ordinary Shares.

Cause Event: the RS Holder’s employment by either a member of the Global Collect Group or WCAS Management is terminated as a result of (A) any intentional material non-performance of the duties that the RS Holder is required to perform for such employing entity or any of its affiliates, which non-performance, if susceptible to cure, remains uncured 30 days after written notice is sent to the RS Holder of such non-performance; (B) any wilful and intentional misconduct that causes material harm to such employing entity or any of its affiliates, or that brings substantial discredit to the reputation of such employing entity or any of its affiliates; (C) any fraud, dishonesty, or misappropriation with respect to such employing entity or any of its affiliates; (D) any material violation of any fiduciary duty owed to such employing entity or any of its affiliates, which violation, if susceptible to cure, remains uncured 30 days after written notice is given to the RS Holder of such violation; (E) any failure to obey the reasonable and lawful direction of such employing entity or any of its affiliates, which failure, if susceptible to cure, remains uncured 30 days after written notice is sent to the RS Holder of the failure; and (F) conviction or a plea of nolo contendere of a non-vehicular felony or any crime of fraud or moral turpitude.

Change of Control: the occurrence of any of the following:

(i) the direct or indirect sale, lease, transfer, conveyance or other disposition (other than by way of merger or consolidation), in one or a series of related transactions, of all or substantially all of the properties or assets of the Company to any “person” (as that term is used in Section 13(d) of the Securities Exchange Act of 1934, as amended) other than WCAS and its respective partners; or

(ii) the consummation of any transaction (including, without limitation, any merger or consolidation), the result of which is that any person, other than WCAS and its respective partners, becomes the Beneficial Owner, directly or indirectly, of more than 40% of the Ordinary Shares of the Company measured by voting power rather than number of shares, unless the Permitted Holders are the Beneficial Owners of a greater percentage of the Ordinary Shares of the Company; provided, however, for purposes of this clause (ii), each person will be deemed to beneficially own any voting securities of another person held by one or more of its subsidiaries.

Class I Ordinary Shares: the ordinary shares of class I of the Company held by the Limited Shareholder(s).

Class II Ordinary Shares: the ordinary shares of class II of the Company held by the Limited Shareholder(s).

Class III Ordinary Shares: the ordinary shares of class III of the Company held by the RS Holder as limited shareholder as from the Reclassification.

Code: the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended.

Company: Global Collect Luxco S.C.A., a Luxembourg société en commandite par actions.

Global Collect Group: the Company and its Affiliates.

Interim Accounts: the Interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date: the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Sub-Class of Ordinary Shares.

IPO: any admission of the Company’s Ordinary Shares to listing or to trading on a public securities exchange.

Law: the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Limited Shareholder(s): the Shareholder(s) holding Ordinary Shares or Restricted Redeemable Shares and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares.

Management Share(s): the Management Share(s) held by the Unlimited Shareholder of the Company.

Manager: Global Collect, a société à responsabilité limitée and Unlimited Shareholder of the Company.

Minimum Target Amount: USD 351,481,000.

Ordinary Shares: the ordinary shares of the Company held by the Limited Shareholder(s) (for the avoidance of doubt, including as from a Reclassification the Class III Ordinary Shares held by the RS Holder).

Permitted Holder: (A) WCAS and its affiliates and (B) (i) any officer, director, employee, member, partner or stockholder of the manager or general partner (or the general partner of the general partner) of any of the persons or entities referred to in clause (A), (ii) the spouses, ancestors, siblings, descendants (including children or grandchildren by adoption) and the descendants of any of the siblings of the persons or entities referred to in clause (i); (iii) in the event of the

incompetence or death of any of the persons or entities described in either of clauses (i) or (ii), such person's or entity's estate, executor, administrator, committee or other personal representative, in each case who at any particular date shall be the Beneficial Owner or have the right to acquire, directly or indirectly, Shares; (iv) any trust created for the benefit of the persons or entities described in any of clauses (i) through (iii) or any trust for the benefit of any such trust; or (v) any person or entity controlled by any of the persons or entities described in any of the clauses (i) through (iv). For purposes of this definition, "control", as used with respect to any person or entity, shall mean the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of such person or entity, whether through ownership of voting securities or by contract or otherwise; and the terms "controlling" and "controlled" have meanings correlative to the foregoing.

Register: the register of Shares of the Company.

Restricted Share Award Agreement: the Restricted Share Award Agreement entered into between the holder(s) of Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, of Class III Ordinary Shares, and the Company.

Restricted Share Dividend: the dividend payable on the Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, on the Class III Ordinary Shares, determined in accordance with Article 8.4.

Return: the aggregate amount of all cash distributions or other cash payments actually made on the Class I Ordinary Shares whether in respect of distributions of dividends, reserves, reduction of capital, repurchase of shares, liquidation proceeds or otherwise.

RS Holder: the holder of Restricted Redeemable Shares and following the Reclassification, of Class III Ordinary Shares.

Shareholder(s): each or all of the holders of Ordinary Shares, and the Unlimited Shareholder.

Shares: together and each of the Ordinary Shares, Restricted Redeemable Shares, and following the Reclassification, the Class III Ordinary Shares and Management Share.

Sub-Class A Ordinary Shares: sub-class A of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-A Ordinary Shares and the Sub-Class II-A Ordinary Shares.

Sub-Class B Ordinary Shares: sub-class B of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-B Ordinary Shares and the Sub-Class II-B Ordinary Shares.

Sub-Class C Ordinary Shares: sub-class C of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-C Ordinary Shares and the Sub-Class II-C Ordinary Shares.

Sub-Class D Ordinary Shares: sub-class D of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-D Ordinary Shares and the Sub-Class II-D Ordinary Shares.

Sub-Class E Ordinary Shares: sub-class E of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-E Ordinary Shares and the Sub-Class II-E Ordinary Shares.

Sub-Class F Ordinary Shares: sub-class F of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-F Ordinary Shares and the Sub-Class II-F Ordinary Shares.

Sub-Class G Ordinary Shares: sub-class G of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-G Ordinary Shares and the Sub-Class II-G Ordinary Shares.

Sub-Class H Ordinary Shares: sub-class H of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-H Ordinary Shares and the Sub-Class II-H Ordinary Shares.

Sub-Class I Ordinary Shares: sub-class I of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-I Ordinary Shares and the Sub-Class III Ordinary Shares.

Sub-Class J Ordinary Shares: sub-class J of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-J Ordinary Shares and the Sub-Class II-J Ordinary Shares.

Sub-Class of Class I Ordinary Shares: any sub-class of Class I Ordinary Shares.

Sub-Class of Class II Ordinary Shares: any sub-class of Class II Ordinary Shares.

Sub-Class of Ordinary Shares: any sub-class of Class I and Class II Ordinary Shares.

Total Cancellation Amount: the amount determined by the Manager and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant corresponding Sub-Classes of Ordinary Shares unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles less the Restricted Share Dividend, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Unlimited Shareholder: The shareholder holding the Management Share(s).

WCAS: WCAS XI-GC, L.P., a Cayman Islands limited partnership, and its successors and assignors.

WCAS Management: WCAS Management Corporation, a Delaware corporation and its successors and assignors.

Chapter VIII: Applicable law

Art. 32. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are assessed at EUR 2,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergence between the English and French text, the English version of it will prevail

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with the undersigned notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de Global Collect Luxco S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois constitué sous le nom de WCAS GC Luxco S.C.A., ayant son siège social au 65, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, et enregistrée au Régistre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 453.405, constituée suivant acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») sous le numéro 1314 du 25 juin 2010. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 21 mai 2010, publié au Mémorial sous le numéro 1615 en date du 10 octobre 2010.

L'Assemblée a été présidée par Me Elisabeth Adam, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a désigné comme secrétaire et scrutateur Me Cécile Burc, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Ladite liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau, ainsi que les procurations resteront annexés au présent acte pour être soumis ensemble auprès des autorités de l'enregistrement.

II. Il ressort de ladite liste de présence que les trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (304.490) Actions de Commanditaire de Classe I, les cinq mille cinq cents (5500) Actions de Commanditaire de la classe II et une (1) Action de Commandité, représentant 100% du capital social d'un million de Dollars des Etats-Unis (USD 1.000.000) étaient dûment représentées à cette Assemblée.

III. Les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour sans avoir à justifier du respect des formalités de convocation.

IV. L'ordre du jour est comme indiqué ci-dessous:

1) Création d'une nouvelle classe d'actions dans la Société nommée Actions Rachetables aux Droits Limités ayants les droits tels qu'établis dans les statuts de la Société tels que modifiés en vertu des résolutions ci-dessous (un projet de la refonte des statuts étant annexé aux procurations) et conformément à l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»);

2) L'augmentation du capital social émis d'un million de Dollars des Etats-Unis (USD 1.000.000) à un million douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 1.000.012,92) par l'émission de quatre Actions Rachetables aux Droits Limités avec ayant les droits tels qu'établis dans les statuts tels que modifiés par la résolution ci-dessous; les actionnaires actuels de la Société ayant renoncé à leurs droits préférentiels de souscription; souscription aux Actions Rachetables aux Droits Limités par Richard Aiello, en contrepartie d'un paiement en espèces de douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) et allocation du montant de douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) au capital social émis;

3) Modification et refonte intégrale des statuts de la Société afin de refléter entre autre la création de la nouvelle classe d'actions nommée Actions Rachetables aux Droits Limités et les droits et obligations attachés à ces Actions Rachetables aux Droits Limités ainsi que l'augmentation de capital de la Société décidé sous le point (2) de l'ordre du jour, dans la forme telle qu'attaché aux procurations.

Après approbation de ce qui précède par l'Assemblée, l'Assemblée a unanimement adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de créer une nouvelle classe d'actions dans la Société nommée Actions Rachetables aux Droits Limités et ayant les droits tels qu'établis dans les statuts de la Société tels que modifiés par les résolutions suivantes et dans la forme du projet de la refonte des statuts tel qu'attachés aux procurations et conformément à l'article 49-8 de la Loi.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) en vue de porter le montant actuel du capital social d'un million de Dollars (USD 1.000.000) des Etats-Unis à un montant d'un million douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 1.000.012,92) par l'émission de quatre Actions Rachetables aux Droits Limités sans valeur nominale et ayant les droits tels que établis dans les statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes.

Après avoir entendu le rapport du Gérant en particulier sur le prix d'émission proposé, les actionnaires actuels ont confirmé qu'ils renoncent à leur droit préférentiel de souscription relative à l'augmentation de capital.

Par la suite, Richard Aiello, prénommé, dûment représenté par Me Elisabeth Adam, a souscrit à toutes les nouvelles actions en contrepartie d'un paiement en espèces de douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Il a été décidé d'allouer douze Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-douze cents (USD 12,92) au capital social émis de la Société.

Troisième résolution

Il a été décidé de modifier et de refondre intégralement les statuts de la Société afin de refléter entre autre la création des Actions Rachetables aux Droits Limités, les droits et obligations attachés à ceux-ci ainsi que l'augmentation de capital décidée sous la résolution (2) ci-dessus. Les nouveaux statuts prennent la teneur suivante:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination Sociale. Il est formé entre Global Collect, une société à responsabilité limitée, en tant qu'actionnaire-gérant-commandité (le «Gérant» et/ou l'«Actionnaire Commandité») et les souscripteurs et tous ceux qui deviendront Actionnaires par la suite, une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et les présents Statuts.

La Société existera sous la dénomination sociale de «Global Collect Luxco S.C.A.».

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Dans la mesure permise par la loi, le siège social peut être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

Le siège social de la Société peut être transféré au sein de la commune par décision du gérant. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans le cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera luxembourgeoise. De telles mesures provisoires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par le gérant ou par le conseil de gérance.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de billets et autres valeurs mobilières ou instruments dérivés de toute sorte, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut, de temps à autre, emprunter sous toute forme (et dans tous les cas par voie de placement public ou privé), et retirer, établir, accepter, endosser, exécuter et procéder à l'émission d'effets de commerce, lettres de change, bons de souscription, d'obligations, de certificats de créance ou tout autre instrument négociable ou non négociable et reconnaissance de dettes.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties -y compris en amont (up stream) ou transversale (cross stream) -ou sûretés ou autrement) à toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère utile à la réalisation ou au développement de ses objets sociaux.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement aux activités prédécrites, aux fins de faciliter la réalisation de son objet, y compris sans limitation, l'acceptation d'un mandat de liquidateur en relation avec toute société du groupe auquel appartient la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires adoptée aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

La Société ne sera pas dissoute dans l'hypothèse où l'Actionnaire Commandité démissionne ou est révoqué comme Gérant, liquidé, déclaré en faillite ou incapable de continuer son commerce.

Dans de pareilles circonstances, l'article 28 s'appliquera.

Chapitre II. Capital social, Droits aux Distributions attachés aux Actions, Rachat d'Actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital de la Société sera représenté par quatre classes d'actions (chacune étant une «Classe»), à savoir les actions de commandité (les «Actions de Commandité») détenues par le Gérant en tant qu'Actionnaire Commandité et les actions de commanditaire de classe I (les «Actions de Commanditaire de Classe I»), subdivisées en dix sous-classes d'actions, à savoir les Actions de Commanditaire de Sous-Classes IA, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J, et les actions de commanditaire de classe II (les «Actions de Commanditaire de Classe II») et, avec les Actions de Commanditaire de Classe I, les «Actions de Commanditaire»), subdivisées en dix sous-classes d'actions, à savoir les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-A, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-B, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-C, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-D, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-E, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-F, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-G, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-H, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-I et les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-J et les Actions Rachetables aux Droits Limités, ou, suivant leur Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III détenues par les Actionnaires Commanditaires de la Société.

5.2 La Société a un capital émis et souscrit entièrement libéré de un million et douze dollars U.S. quatre-vingt douze centimes (USD 1.000.012,92), représenté par:

- Trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (304.490) Actions de Commanditaire de Classe I, subdivisées en trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-A, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J;

- Cinq mille cinq cents (5.500) Actions de Commanditaire de Classe II, subdivisées en cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-A, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J; et

- Quatre (4) Actions Rachetables aux Droits Limités

- Une (1) Action de Commandité.

5.3 Les droits et obligations attachées aux Actions de Commanditaire sont identiques, à l'exception de ce qui est prévu par les Statuts. Les Actions Rachetables aux Droits Limités, et suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III, ont uniquement les droits spécifiquement prévus par les Statuts et seront sujets aux dispositions du Contrat relatif à la Prime de Participations Restreinte au Capital. En cas de divergence entre les présents Statuts et le Contrat relatif à la Prime de Participation Restreinte au Capital, le Contrat prévaudra.

5.4 A partir de la date de cotation des actions de la Société ou des titres de participation de n'importe quel membre du «Global Collect Group» dans le contexte d'une IPO, les Actions Rachetables aux Droits Limités seront automatiquement reclassifiées en Actions de Commanditaire de Classe III (la «Reclassification»). Les droits et obligations attachés aux Actions de Commanditaire de Classe III seront identiques à ceux des Actions Rachetables aux Droits Limités. Toutefois, elles seront sans restriction quant aux investissements et aux droits économiques et elles ne seront plus rachetables par la Société, aux termes des articles 6.2 et 6.3 des Statuts et conformément à l'article 49-8 de la Loi sans préjudice quant à leur rachat par la Société en accord avec la Loi applicable. Le Gérant, suite à une telle Reclassification, devra mettre à jour les présents Statuts ainsi que le registre des actionnaires et aura le pouvoir de se présenter devant un notaire.

5.5 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être mis en place auquel toute prime apportée à la Société est transféré. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour augmenter le capital social de la Société, pour fournir les réserves à constituer lorsque la Société rachète ses Actions de Commanditaire, pour compenser

toute perte nette réalisée, pour faire des distributions aux Actionnaires sous forme de dividende ou pour allouer des montant à la réserve légale.

5.6 Tout Actionnaire Commanditaire qui souscrit à ou acquiert d'une quelconque manière des Actions de Commanditaire doit acquérir un montant proportionnel dans chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire émise et subsistant de la classe concernée.

5.7 Sans préjudice du droit de la Société de racheter une Sous-Classe d'Actions de Commanditaire entière suivi de l'annulation immédiates des actions concernées conformément à cette disposition, nul Actionnaire Commanditaire ne peut vendre ou transférer de quelque manière que ce soit et à quiconque ses Actions de Commanditaire dans toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire sans simultanément vendre ou transférer de toute autre manière à la même contrepartie son intérêt proportionnel dans chaque autre Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de la classe concernée alors détenue par l'Actionnaire Commanditaire concerné.

Art. 6. Rachat d'actions.

6.1 La capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs Sous-classes d'Actions de Commanditaire, par Sous-Classe d'Actions de Commanditaire entière, comme le Gérant peut le déterminer et l'assemblée générale l'approuver, étant entendu cependant que la Société ne peut à aucun moment racheter et annuler la Sous-Classe A d'Actions de Commanditaire et étant entendu que tout rachat doit être réalisé en proportions identiques dans les Sous-classes correspondantes de Classe I et de Classe II. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation d'une Sous-Classe complète d'Actions de Commanditaire, le rachat et l'annulation des Actions de Commanditaire doivent être réalisés dans l'ordre qui suit:

- (i) Sous-Classe A d'Actions de Commanditaire;
- (ii) Sous-Classe B d'Actions de Commanditaire;
- (iii) Sous-Classe C d'Actions de Commanditaire;
- (iv) Sous-Classe D d'Actions de Commanditaire;
- (v) Sous-Classe E d'Actions de Commanditaire;
- (vi) Sous-Classe F d'Actions de Commanditaire;
- (vii) Sous-Classe G d'Actions de Commanditaire;
- (viii) Sous-Classe H d'Actions de Commanditaire;
- (ix) Sous-Classe I d'Actions de Commanditaire;
- (x) Sous-Classe J d'Actions de Commanditaire.

Dans l'hypothèse d'une réduction de capital social par le rachat et l'annulation d'une Sous-Classe correspondante complétée d'Actions de Commanditaire de chaque Classe (dans l'ordre mentionné ci-dessus), chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire donne le droits à ses détenteurs (au prorata de leur détention dans chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire) à une portion du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par le Gérant et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires en ce qui concerne la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire étant rachetée, étant entendu que la Sous-Classe de Classe I concernée se verra attribuer quatre-vingt dix-huit virgule deux mille deux-cent quarante trois pour cent 98,2243% du Montant Total d'Annulation concerné et que la Sous-Classe de Classe II concernée se verra attribuer un virgule sept mille sept cent cinquante sept pour cent 1,7757% du Montant Total d'Annulation concerné, et que les détenteurs d'Actions de Commanditaire de chaque Sous Classe rachetée et annulée recevra de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de Commanditaire de la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire concernée détenue par eux et annulée.

La Société peut racheter ses Actions de Commanditaire aux conditions reprises dans cet article et seulement dans la mesure autorisée par la Loi.

(i) 6.2 Dans le cas d'un Evénement de Cessation pour toute raison quel qu'elle soit due à un Evénement Causal ou autre, la Société ou ses ayants-cause (y compris WCAS) auront le droit (mais non l'obligation) de racheter toutes les Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant leur Reclassification, toutes les Actions de Commanditaire de Classe III, qui, dans chacun des cas, ne seront pas investis, conformément à l'Article 8.5. d'un prix de vente par Action égal au prix de souscription d'un dollar U.S. (1 USD)

6.3 Dans le cas d'un Evénement de Cessation pour survenance d'un Evénement Causal, la Société et ses ayants-cause (y compris WCAS) auront le droit(mais non l'obligation) de racheter toutes les Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, toutes les Actions de Commanditaire de Classe III, dans chacun des cas, ne seront pas investis, conformément à l'Article 8.5., d'un prix de vente par Action égal à la Valeur de Marché de chaque Action à la date de la survenance d'un tel Evénement de Cessation.

Pour ces propos, la «Valeur de Marché» de toute Action Rachetable aux Droits Limités et, suivant leur Reclassification, toute Action de Commanditaire de Classe III, à n'importe quelle date, sera la valeur de marché de ces Actions telle que fixée à une date déterminée de bonne foi par le Gérant sur la même base que celle utilisée pour déterminer la valeur de marché des Actions de Commanditaire en cas d'offre des Actions de Commanditaire aux investisseurs. Cette détermination de la Valeur de Marché lie la Société ou ses ayants-cause et les Détenteurs RS

6.4 La Société ou ses ayants-droit peuvent exercer leurs droits tels que décrits sous les Articles 6.2 et 6.3 ci-dessus en donnant une notification écrite de racheter ou d'acheter leurs Actions à tout moment jusqu'à (5) jours précédant la clôture décrite ci-dessous. Toute notification devra spécifier le nombre d'Actions à être racheté ou acheté et le prix d'achat de ces Actions.

La clôture pour le rachat par la Société ou pour l'achat par ses ayants-cause de telles Actions aura lieu dans les locaux de la Société à la date spécifiée dans une telle notification écrite. La date devra être celle d'un jour ouvrable dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'Événement de Cessation.

A la clôture, la Société devra enregistrer le transfert pertinent dans son registre d'actionnaires et devra payer, ou bien l'acheteur en question devra payer au Détenteur RS le plein prix d'achat, en espèces, sur le compte bancaire spécifiée par le Détenteur RS. En absence de spécification, la Société pourra garder le prix d'achat sous séquestre sans intérêts ou le transférer à une tierce personne pour le détenir pour le compte du Détenteur RS, sans intérêts, et aux frais du Détenteur RS.

Art. 7. Augmentation et Réduction de capital. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par une décision des Actionnaires adoptée en conformité avec les règles de quorum et de majorité prévue par les statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts, étant entendu que (i) toute réduction du capital social de la Société doit uniquement être autorisée dans la mesure où elle se fait en conformité avec la procédure de rachat et d'annulation prévue à l'article 6; (ii) toute augmentation de capital représentée par des Actions de Commanditaire de Classe I et de Classe II (a) doit être réalisée proportionnellement dans chaque Sous-Classe d'Actions et (b) doit aboutir à ce que chaque Actionnaire détienne la même proportion d'Actions de chaque Sous-Classe d'Actions que celle qu'il détenait avant l'augmentation de capital; (iii) toute subdivision d'une Sous-Classe d'Actions en nouvelles classes d'Actions doit aboutir à ce que chaque Actionnaire de toute Sous-Classe existant avant la subdivision détienne la même proportion de chaque nouvelle Sous-Classe d'Actions subdivisée que celle qu'il détenait avant la subdivision; et (iv) toute combinaison ou rassemblement de Sous-classes d'Actions en nouvelles classes d'Actions doit aboutir à ce que chaque Actionnaire des anciennes Sous-classes d'Actions détienne la même proportion de la nouvelle classe d'Actions que celle qu'il détenait avant la combinaison ou le rassemblement.

Art. 8. Bénéfices Nets, Réserve Légale, Droits aux Distributions attachés aux Actions.

8.1 Les bénéfices non consolidés révisés pour chaque exercice social, après déduction des dépenses générales et d'exploitation, des charges et dépréciations, constitueront les bénéfices nets de la Société pour cette période.

Il sera prélevé sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) qui seront affectés à de la réserve légale.

Cette déduction cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit de la Société.

Le solde des bénéfices nets ainsi que toute réserve librement distribuable (y compris toute réserve de prime d'émission) peut être utilisé pour distribution aux Actionnaires.

Des dividendes intérimaires peuvent être payés par décision du Gérant, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

8.2 L'Action de Commandité confèrera un droit préférentiel fixe à hauteur de vingt mille dollars US (USD 20.000) dans toute distribution que ce soit par voie de distribution de dividendes, de remboursement de la prime d'émission ou de toutes autres réserves distribuables effectuée par la Société à ses actionnaires.

En cas de réduction du capital social avec paiement aux actionnaires, de rachat de toutes actions en ce compris les Actions de Commanditaire ou de distribution des produits de liquidation, l'Action de Commandité confèrera un droit préférentiel de recevoir un montant représentant de vingt mille dollars US (USD 20.000).

L'Action de Commandité ne confèrera aucun autre droit de participer aux bénéfices, réserves ou actifs de la Société.

8.3 Sous réserve de l'article 8.4, chaque Année où la Société décide de faire une distribution de dividendes, sur la base des profits nets et des réserves disponibles, en ce compris toute prime d'émission, le montant alloué à cet effet doit être distribué dans l'ordre de priorité suivant, après déduction du droit préférentiel fixe de l'Action de Commandité:

- premièrement, les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe A recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule six pourcent (0,6%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe A détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe B recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule cinquante-cinq pourcent (0,55%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe B détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe C recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule cinq pourcent (0,5%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe C détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe D recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule quarante-cinq pourcent (0,45%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe D détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe E recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule quatre pourcent (0,4%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe E détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe F recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe F détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe G recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule trois pourcent (0,3%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe G détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe H recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe H détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe I recevront un montant pour l'année considérée égal à zéro virgule deux pourcent (0,2%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe 1 détenues par eux; et enfin,

- les détenteurs d'Actions de Commanditaire de Sous-Classe J recevront le montant restant de toute distribution de dividende.

Dans l'hypothèse où la dernière Sous-Classe d'Actions de Commanditaire complète subsistant dans l'ordre alphabétique (par ex., initialement a Sous-Classe J d'Actions de Commanditaire) a été rachetée et annulée conformément à l'article 6 des présents Statuts au moment de la distribution, le montant restant de toute distribution de dividendes sera alors alloué à la dernière Sous-Classe d'Actions de Commanditaire précédant dans l'ordre alphabétique inverse (par ex., initialement, la Sous-Classe I d'Actions de Commanditaire).

Toute distribution ou paiement à chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de tout type en ce compris la distribution de dividendes, de réserves, la réduction de capital, le rachat d'actions, la distribution de produits de liquidation sera allouée, nonobstant toute disposition contraire, (i) pour quatre vingt dix huit virgule deux mille deux cent quarante trois pour cent 98,2243% à la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I concernée et (ii) pour un virgule sept mille sept cents cinquante sept pour cent 1,7757% à la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe II concernée. A l'intérieur de la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I ou de Classe II concernée, les actions participent au prorata.

A l'exception de ce qui précède, chaque action de Classe I et de Classe II a des droits identiques.

8.4 Suite à toute distribution, paiement ou remboursement d'une prime d'émission, de réserves, de réduction de capital, de paiement de recettes de liquidation ou autres à toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I et dans le cas d'un rachat d'une Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I tel que prévu à l'article 6 (chacune un «Événement Déclencheur»), les Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III, dans leur ensemble doivent avoir le droit de recevoir à titre de dividende ou autre paiement un montant qui réduira le montant autrement distribuable ou payable aux Actions de Commanditaire de Classe I déterminés comme suit:

(i) dans le cas d'un Événement Déclencheur survenant avant que le Rendement n'ait atteint le Montant Minimum Visé, un montant d'un dollar U.S. (USD 1) par Action Rachetable aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, par Action de Commanditaire de Classe III;

(ii) dans le cas d'un Événement Déclencheur survenant après que le Rendement ait atteint le Montant Minimum Visé, un montant égal à zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la distribution ou du paiement à être fait aux Actions de Commanditaires de Classe I (avant de donner effet à toute réduction résultant de l'opération de cet article 8.4); ou

(ii) En cas d'un Événement Déclencheur ayant pour conséquence que le rendement excède le Montant Minimum Visé (mais uniquement par rapport à un tel excès), un montant égal à zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de l'excès d'une telle distribution ou d'un tel paiement fait aux Actions de Commanditaires de Classe I dépassant le Montant Minimum Visé (avant de donner effet à toute réduction résultant de l'opération de cet article 8.4);

8.5 Pour les besoins des Statuts, le «Taux d'Acquisition Applicable» signifie:

(i) vingt cinq pourcent (25%) du 29 juin 2011 au 5 mai 2012 (les deux dates incluses)

(ii) cinquante pourcent (50%) du 6 mai 2012 au 5 mai 2013 (les deux dates incluses)

(iii) soixante-quinze pourcent (75%) du 6 mai 2013 au 5 mai 2014 (les deux dates incluses)

(iii) cent pourcent (100%) à partir du 6 mai 2014.

Nonobstant de ce qui précède,

a) le Taux d'Acquisition Applicable sera de cent pourcent (100%) en cas d'un Changement de Contrôle;

b) si le Détenteur RS n'est plus employé ni par un membre du Global Collect Group, ni par le WCAS Management et qu'il a été mis fin à l'emploi par l'employeur pour quelque raison que ce soit autre que pour survenance d'un Événement Causal et par le Détenteur RS, le Taux d'Acquisition Applicable sera de cent pourcent (100%); et

c) si à tout moment (x) le Détenteur RS n'est plus employé par soit un membre du Global Collect Group, soit le WCAS Management et s'il a été mis fin au contrat par l'employeur pour survenance d'un Événement Causal ou par le Détenteur RS pour toute raison quelle qu'elle soit ou (y) si le Détenteur RS est employé par un membre du Global Collect Group sans le consentement écrit du WCAS et que l'emploi du Détenteur RS auprès du WCAS Management ait été terminé auparavant par le WCAS Management pour faute grave ou par le Détenteur RS pour toute raison quelle qu'elle soit (chacune un «Événement de Cessation»), alors, dans le cas de soit (x) ou (y), le Taux d'Acquisition Applicable sera dorénavant le pourcentage applicable à la période qui précède immédiatement.

Art. 9. Forme des Actions, Certificats, Restriction de Transfert.

9.1 Toutes les Actions seront uniquement émises sous forme nominative.

Toutes les Actions de la Société seront inscrites au Registre, qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; le Registre doit indiquer le nom de chaque détenteur, son siège social, le nombre d'Actions qu'il détient et la classe à laquelle elles appartiennent (le cas échéant).

Des certificats d'Actions, qui indiqueront les Actions détenues par cet Actionnaire, seront émis seulement à la demande des Actionnaires et seront signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit télécopiée.

Tout transfert d'Actions sera inscrit au Registre. Le transfert d'Actions se fera par la remise d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les Actions de la Société (le cas échéant) accompagnés d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au registre concerné, daté(es) et signé (es) par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant des pouvoirs d'agir à cette fin.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action de la Société. Dans l'hypothèse d'une propriété commune ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un gage ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit attaché à l'Action concernée, jusqu'à ce qu'une personne soit désignée pour représenter les propriétaires communs ou nus-propriétaires et usufruitiers ou constituants du gage et créanciers-gagistes ou créanciers saisissants et Actionnaires saisis vis-à-vis de la Société.

Lorsqu'un Actionnaire peut prouver de manière satisfaisante pour la Société que son certificat d'action a été égaré, perdu, volé ou détruit, un duplicata peut être alors émis à sa demande aux conditions (y compris en ce qui concerne l'indemnisation) que la Société déterminera, et qui seront à son avantage, sous réserve des conditions légales applicables.

Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés contre des nouveaux sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés.

9.2 Les Actions Rachetables aux Droits Limités, et suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III, ne pourront être vendues, attribuées, transférées, gagées, contribuées ou autrement aliénées ou nanties, hypothéquées ou faire objet de toute autre sûreté sauf accord du Commandité. Ce qui précède ne s'applique pas au nombre d'Actions Rachetables aux Droits Limités, et, suivant la Reclassification aux Actions de Commanditaire de Classe III multiplié par le Taux d'Acquisition Applicable au moment du transfert où une IPO sur les Actions de Commanditaire de la Société et résultant en un Changement de Contrôle est survenue.

9.3 Le Droit d'Entraînement («Drag Along Right»):

Dans le cas où des actionnaires directes ou indirectes de la Société («les Actionnaires Cédants») détenant ensemble ou séparément au moins vingt pourcent (20%) des Actions de Commanditaire de la Société (la Participation Majoritaire) proposent de vendre leur Participation Majoritaire à un tiers acquéreur de bonne foi («l'Acquéreur Proposé»), les Actionnaires Cédants pourront contraindre les Détenteurs RS de transférer tout ou partie de leurs Actions et, suivant la Reclassification, leurs Actions de Commanditaire de Classe III, à l'Acquéreur Proposé («le Droit d'Entraînement»).

Pour pouvoir exercer le Droit d'Entraînement, l'Actionnaire Cédant doit notifier la Société et le Détenteur RS par écrit le Changement de Contrôle («Notification de Transfert de Contrôle») et exposer les informations requises en application du présent Article 9.3 et exiger de l'autre Détenteur RS qu'il transfère ses Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, ses Actions de Commanditaire de Classe III ensemble avec les Actions de Commanditaire détenues par l'Actionnaire Cédant.

Le Droit d'Entraînement s'applique à toutes les Actions de Commanditaire et, suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III détenues par le Détenteur RS.

Les actions auxquelles s'applique le Droit d'Entraînement seront transférées au même prix et aux mêmes conditions que les Actions de Commanditaire transférées par l'Actionnaire Cédant.

Si l'Actionnaire Cédant exerce son Droit d'Entraînement, tout transfert d'Actions sous ce droit devra être complété simultanément au transfert de la Détention de Participation Majoritaire de l'Actionnaire Cédant. Après confirmation du paiement du prix à l'ordre du Détenteur RS, la Société devra enregistrer le transfert des Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, des Actions de Commanditaire de Classe III vers l'Acquéreur Proposé.

Afin d'éviter tout doute, le Détenteur RS garantit une option d'achat à l'Acquéreur Proposé sur ses Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III, sous les termes du présent Article.

Art. 10. Responsabilité de l'Actionnaire Commandité et des Actionnaires Commanditaires. L'Actionnaire Commandité sera solidairement et conjointement responsable de tous les engagements de la Société qui ne peuvent pas être couverts par les avoirs de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires devront s'abstenir d'agir pour le compte de la Société d'une quelconque manière ou dans toute capacité, et seront, en cette capacité, seulement responsables du paiement à la Société de la valeur nominale et, le cas échéant, de la prime d'émission des Actions auxquelles ils ont souscrit.

Chapitre III. Gestion, Conseil de surveillance

Art. 11. Gestion. La Société sera gérée par le Gérant.

Le Gérant ne pourra être révoqué de sa fonction de gérant de la Société sans son consentement.

Art. 12. Pouvoirs du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires relèvent de la compétence du Gérant.

Le Gérant peut nommer de temps à autre des fondés de pouvoir de la Société, y compris un directeur général, un secrétaire et tout assistant de directeur général, de secrétaires ou autres fondés de pouvoir ou mandataires considérés nécessaires au bon fonctionnement et à la gestion de la Société. Toute nomination de la sorte peut être révoquée à tout moment par le Gérant. Les fondés de pouvoir nommés auront, sauf s'il en est disposé autrement dans les présents Statuts, les pouvoirs et devoirs qui leur seront assignés par le Gérant.

Art. 13. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du Gérant, agissant par le biais d'un ou plusieurs signataires dûment autorisés, tels que désignés par le Gérant à sa seule discrétion.

Art. 14. Conflit d'intérêts et Indemnisation. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec toute autre société ou entreprise ne pourra être affecté ou vicié par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoir ou actionnaires du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, fondé de pouvoir, employé ou actionnaire.

Le gérant ou fondé de pouvoir du Gérant, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société conclut des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

La Société indemnifiera le Gérant et tout actionnaire, gérant, ou fondé de pouvoir du Gérant ou les avocats, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs respectifs, de toutes dépenses raisonnablement occasionnées par toute action, procès ou procédure auquel il aura été partie en sa qualité, actuelle ou passée, de Gérant ou d'actionnaire, gérant ou fondé de pouvoir du Gérant ou des avocats, à la demande du Gérant, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas autorisé à être indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration. En cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation qui précède n'exclura pas d'autres droits dans son chef et existe sans préjudice de l'article 8 des présents Statuts.

Art. 15. Conseil de Surveillance. Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance composé de minimum trois (3) membres au moins, qui ne doivent pas être Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs prévus par la Loi.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer, ni interférer dans la gestion de la Société.

Art. 16. Élections. Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée des Actionnaires déterminera leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) années. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par résolution adoptée par l'assemblée des Actionnaires.

Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois (3), le Gérant devra immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires de façon à pourvoir au poste devenu vacant.

Art. 17. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira également un secrétaire qui n'est pas tenu d'être membre du Conseil de Surveillance et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation de son président. Une réunion du Conseil de Surveillance doit être convoquée à la demande de deux membres.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil de Surveillance en tant que président pro tempore à la majorité des personnes présentes à cette réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres par lettre, télégramme, télécopie ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur au moins un (1) Jour(s) Ouvrable(s) avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis. L'avis indiquera le lieu de la réunion et contiendra son ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation suite à l'assentiment de chaque membre du Conseil de Surveillance par lettre, télégramme, télécopie ou autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Surveillance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, télégramme, télécopie ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, un autre membre du Conseil de Surveillance pour le/la représenter.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à une telle réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par voie de conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à tous les participants de communiquer simultanément entre eux. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Surveillance peut également prendre des résolutions écrites. Ces résolutions écrites, signées par tous les membres sont adéquates et valides comme si elles avaient été approuvées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être contenue dans un seul document ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Art. 18. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et le secrétaire ou par deux (2) membres du Conseil de Surveillance. Les procurations resteront annexées à ces procès-verbaux.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président et par deux (2) membres du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société dûment constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Sans préjudice des dispositions de l'article 10 et de tous autres pouvoirs réservés au Gérant en vertu des présents Statuts et sans préjudice de son pouvoir général de par la Loi, elle a les pouvoirs pour adopter et ratifier toutes les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts uniquement avec le consentement du Gérant.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis convoquant l'assemblée, chaque année le trente et unième jour du mois de mai à 11 heures (Heure d'Europe Centrale).

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Art. 21. Autres assemblées générales. Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales ou des assemblées de Classe, aux lieu et heure tels qu'indiqués dans l'avis de convocation en question.

Une assemblée générale doit être convoquée si les Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social l'exigent (ou tout autre pourcentage prévu par la Loi).

Art. 22. Avis. Les Actionnaires se réuniront sur avis du Gérant ou du Conseil de Surveillance, énonçant l'ordre du jour et envoyé au moins huit (8) jours calendaires avant l'assemblée par lettre recommandée à chaque Actionnaire à son adresse portée au Registre.

L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires exposera aussi, si nécessaire, toutes les modifications proposées des Statuts, et le cas échéant, énoncera le texte des modifications affectant l'objet ou la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée peut être tenue sans avis préalable.

Art. 23. Présence - Représentation. Tous les Actionnaires ont le droit d'assister et de prendre la parole à toutes les assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires en désignant par écrit, par télécopie ou par tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, comme son/sa représentant(e) une autre personne, qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

Un Actionnaire qui est une société ou une autre entité juridique peut signer un formulaire de procuration de la main d'un fondé de pouvoir dûment autorisé, ou peut autoriser par lettre, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, telle personne qu'il estime apte à le représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, sous réserve de pouvoir produire une preuve de ce mandat lorsque le Gérant l'exigera.

Art. 24. Procédures. L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par le Gérant ou par une personne désignée par le Gérant.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désignera un secrétaire. L'assemblée générale des Actionnaires désignera un scrutateur.

Ensemble, ils constituent le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 25. Vote. L'assemblée générale des Actionnaires peut uniquement délibérer et voter sur les points figurant à l'ordre du jour sauf si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et qu'ils décident d'ajouter des points à l'ordre du jour.

Chaque Action donne droit à une voix.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple de ceux présents et votant, sous réserve de l'Article 24.

Art. 26. Modification des présents Statuts. Lors de toute assemblée générale des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts de la Société, y compris son objet social, ou pour prendre une décision sur des sujets pour lesquels la Loi exige que soient remplies les conditions nécessaires pour la modification des Statuts, le quorum requis sera d'au moins la moitié de toutes les Actions conférant le droit de vote émises et en circulation.

Si la condition de quorum n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée en conformité avec la Loi. Chacun de ces avis devra contenir l'ordre du jour et spécifier la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la part du capital social représenté, pour autant que le gérant soit présent ou représenté.

Dans les deux assemblées, les résolutions doivent être adoptées par la majorité des deux tiers au moins des votes exprimés par l'assemblée générale des Actionnaires présents ou représentés et ayant le droit de vote, étant entendu que toute résolution ne sera valablement adoptée que sous réserve de l'approbation du Gérant

Sauf disposition contraire des présents Statuts, toute procuration régulièrement déposée pour la première assemblée restera valide pour la seconde assemblée.

Art. 27. Procès-verbaux. Les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Gérant

Chapitre V. Exercice social

Art. 28. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 29. Approbation des comptes annuels. Les comptes annuels seront établis par le Gérant et soumis en vue de leur adoption à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires devra revoir et, si elle les considère comme appropriés, approuver les comptes annuels et voter la décharge du Gérant et l'affectation des résultats de la Société en conformité avec les présents Statuts.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision des Actionnaires délibérant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification des présents Statuts, sauf disposition contraire légale et toujours sous réserve de l'accord du Gérant

Si la Société était dissoute, la liquidation serait effectuée par le Gérant en vertu d'une instruction qui lui sera donnée par l'assemblée générale des Actionnaires.

La Société ne sera pas dissoute en cas de dissolution, de faillite ou d'incapacité légale du Gérant ou lorsque pour une quelconque autre raison le Gérant n'est pas en mesure d'agir.

Dans cette hypothèse, le Conseil de Surveillance convoquera l'assemblée générale des Actionnaires afin de nommer un ou plusieurs nouveaux gérants ou pour changer la forme de la Société en toute autre forme juridique. Le Conseil de Surveillance désignera un ou plusieurs gérants qui resteront en fonction jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires ait valablement délibéré sur tous les points de son ordre du jour.

Les devoirs des gérants consisteront dans l'exécution d'actes urgents et d'actes ordinaires d'administration.

Les gérants sont seulement responsables de l'exécution de leur mandat.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, en ce compris les dépenses liées à la liquidation, les produits nets de liquidation seront distribués aux Actionnaires de façon à atteindre, sur une base globale, le même résultat

économique que celui qui serait atteint sur la base des règles de distribution de dividendes reprises à l'article 8 des présents Statuts.

Chapitre VII. Définitions

Art. 31. Définitions. Dans les présents Statuts, les termes suivants auront la signification exposée ci-dessous:

Action(s) de Commandité: l'(les) Action(s) de Commandité détenue(s) par le Gérant de la Société.

Actions de Commanditaire de Classe I: les actions de commanditaire de classe 1 de la Société détenues par les (l') Actionnaire(s) Commanditaire(s).

Actions de Commanditaire de Classe II: les actions de commanditaire de classe II de la Société détenues par les (l') Actionnaire(s) Commanditaire(s).

Actions de Commanditaire de Sous-Classe A: Actions de Commanditaires de sous-classe A de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-A et de Sous-Classe II-A.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe B: Actions de Commanditaires de sous-classe B de chaque Classe 1 et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-B et de Sous-Classe II-B.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe C: Actions de Commanditaires de sous-classe C de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-C et de Sous-Classe II-C.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe D: Actions de Commanditaires de sous-classe 0 de chaque Classe 1 et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-D et de Sous-Classe II-D.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe E: Actions de Commanditaires de sous-classe E de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-E et de Sous-Classe II-E.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe F: Actions de Commanditaires de sous-classe F de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-F et de Sous-Classe II-F.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe G: Actions de Commanditaires de sous-classe G de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-G et de Sous-Classe II-G.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe H: Actions de Commanditaires de sous-classe H de chaque Classe 1 et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-H et de Sous-Classe II-H.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe I: Actions de Commanditaires de sous-classe 1 de chaque Classe 1 et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-I et de Sous-Classe II-I.

Actions de Commanditaire de Sous-Classe J: Actions de Commanditaires de sous-classe A de chaque Classe J et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-J et de Sous-Classe II-J.

Actionnaire(s): chacun ou tous les détenteurs d'Actions de Commanditaire et l'Actionnaire Commandité.

Actionnaire(s) Commanditaire(s): le(s) Actionnaire(s) détenteur(s) d'Actions de Commanditaire, d'Actions de Commanditaire Rachetables et, suivant la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III.

Actions: toutes et chacune des Actions de Commanditaire et de l'Action de Commandité.

Actions de Commanditaire: les actions de commanditaire de la Société détenues par l' (les) Actionnaire(s) Commanditaire(s). Afin d'éviter tout doute, y compris à partir de la Reclassification, les Actions de Commanditaire de Classe III.

Actions de Commanditaire de Classe I: les Actions de Commanditaires de Classe I de la Société détenues par le(s) actionnaire(s) commanditaire(s).

Actions de Commanditaire de Classe II: les Actions de Commanditaires de Classe II de la Société détenues par le(s) actionnaire(s) commanditaire(s).

Actions de Commanditaire de Classe III: les Actions Commanditaires de Classe III de la Société détenues par les Détenteurs RS en tant qu'actionnaires commanditaires à partir de la Reclassification.

Bénéficiaire effectif: ce terme est à comprendre au sens des articles 13d-3 et 13d-5 du U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié, sauf qu'en calculant le bénéfice effectif d'une «personne» particulière (tel qu'utilisé dans la Section 13 (d) (3) du «U.S. Securities Exchange Act» de 1934 tel que modifié), telle personne sera réputée être bénéficiaire effectif de toutes les valeurs mobilières que cette «personne» a le droit d'acquérir par conversion ou réalisation d'autres valeurs mobilières, que ce droit soit exerçable actuellement ou seulement après une certaine période de temps.

Changement de contrôle: la survenance d'un des événements suivants:

(i) la vente directe ou indirecte, le bail, le transfert ou de tout autre acte de disposition (autre que la fusion ou la consolidation), en une ou plusieurs actions liées, de tous ou une partie substantielle de la propriété ou des biens de la Société à toute «personne» (tel que défini dans la Section 13(d) du U.S Securities Exchange Act de 1934 tel que modifié) autre que le WCAS et ses partenaires respectifs; ou

(ii) la réalisation de toute transaction (y compris, sans limitation, de toute fusion ou consolidation) avec le résultat que toute personne autre que le WCAS et ses partenaires respectifs deviennent Bénéficiaires Effectifs, directement ou indirectement, de plus de 40% des Actions de Commanditaire de la Société, mesuré en droit de vote plutôt qu'en nombre d'actions, sauf si les Détenteurs Autorisés sont les Bénéficiaires Effectifs d'un pourcentage supérieur d'Actions de Commanditaire de la Société; pourvu, toutefois, pour les besoins de cette clause (ii) que toute personne sera réputée détenir effectivement toute valeur mobilière d'une autre personne détenue par une ou plusieurs de ses filiales.

Code: le «Internal Revenue Code» américain de 1986, tel que modifié.

Comptes Intérimaires: les comptes intérimaires de la Société établis en Luxembourg GAAP à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires: date n'étant pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Sous-Classe d'Actions de Commanditaire.

Détenteur permis: (A) WCAS et ses filiales et (B) (i) tout agent, directeur, employé, membre, associé, commanditaire ou commandité(ou le commandité du commandité) de tout un chacun des personnes ou entités mentionnées dans la clause (A), (ii) les époux, ancêtres, frères et sœurs, descendants (y compris enfants ou petits-enfants par adoption) et les descendants de chaque frère et sœur des personnes ou des entités mentionnées dans la clause (i); (iii) en cas d'incapacité ou de décès d'une des personnes ou entités mentionnées dans les clauses (i) ou (ii), l'ayant droit, l'exécuteur, l'administrateur, le comité ou autre représentant personnel de cette personne ou entité dans tous les cas où elle sera le Bénéficiaire Effectif à une date donnée ou aura le droit d'acquérir, directement ou indirectement des actions; (iv) toute fiducie créée pour le bénéfice de la personne ou de l'entité décrite dans l'une des clauses (i) à (iii) ou toute fiducie pour le bénéfice d'une telle fiducie; ou (v) toute personne ou entité contrôlée par une des entités décrites dans les clauses (i) à (iv). Pour les besoins de cette définition, «contrôle», utilisé par référence à toute personne ou entité, signifie la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de direction ou du pouvoir de provoquer la gestion et de la politique d'une telle personne ou entité, que ce soit par détention d'actions assorties du droit de vote ou par contrat ou par tout autre moyen; les termes «contrôler» et «contrôlé» ont des significations corrélatives à ce qui précède.

Détenteur RS: détenteur d'Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, d'Actions de Commanditaire de Classe III

Dividende Restreint: le dividende payable sur les Actions Rachetables aux Droits Limités et, suivant la Reclassification, sur les Actions de Commanditaire de Classe III déterminées conformément à l'Article 8.4

Événement Causal: l'emploi du Détenteur RS auprès soit d'un membre du Global Collect Group ou de WCAS Management prend fin suite à (A) une non-performance matérielle des obligations requises du Détenteur RS pour l'entité qui l'emploie ou une de ses filiales, s'il n'est pas remédié à cette mauvaise performance dans les trente jours après avertissement par écrit envoyé au détenteur RS; (B) toute faute intentionnelle qui cause des dégâts matériels à l'entité employeuse ou une de ses filiales ou qui nuit à la réputation de cette entité ou l'une de ses filiales; (C) toute fraude, malhonnêteté ou détournement frauduleux envers l'entité ou l'une de ses filiales; (D) toute violation matérielle des obligations fiduciaires dues à l'entité employeuse ou l'une de ses filiales qui, s'il est possible d'y remédier, ne prend pas fin dans les trente jours suivant l'avertissement écrit adressé Détenteur RS; (E) tout refus d'obéir aux ordres raisonnables et légaux de la part des entités qui l'emploient ou de l'une de leurs filiales sous condition que ce refus persiste jusqu'à trente jours suivant l'avertissement écrit adressé à l'actionnaire salarié; et (F) condamnation ou plaidoyer de non-contestation pour une infraction autre que celles de circulation ou condamnation pour fraude ou turpitude morale.

Filiale: toute entité en relation avec la Société qui résulterait à ce que la Société et ladite entité soient considérées comme un seul employeur sous les Sections 414 (b) ou (c) du Code.

Gérant: Global Collect, une société à responsabilité limitée et Actionnaire Commanditaire de la Société.

Global Collect Group: la Société et ses filiales.

IPO: admission à la cotation ou au commerce des actions de la Société ou de toute valeur mobilière d'un membre de Global Collect Group.

Jour Ouvrable: un jour d'ouverture des banques à Luxembourg autre qu'un samedi et un dimanche.

Loi: la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Montant Disponible: le montant total des profits nets de la Sociétés (en ce compris les profits reportés) dans la mesure où les Actionnaires auraient eu un droit à une distribution de dividendes conformément aux Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable (en ce compris la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction de capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire à racheter/annuler, mais réduit par (i) toute perte (en ce compris tout perte reportée), et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts, chaque fois comme apparaissant dans les Comptes Intérimaires concernés (sans aucune double comptabilisation), de telle façon que:

$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Où:

AA = Montant Disponible en ce compris les profits reportés)

P = toute réserve librement distribuable (en ce compris la réserve de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale relative à la Sous-Classe d'Actions à annuler

L = pertes (en ce compris les pertes reportées)

LR = toute somme à placer en réserve(s) conformément à la Loi ou aux Statuts.

Montant Total d'Annulation: le montant déterminé par le Gérant et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est inférieur ou égal au Montant Disponible au moment de l'annulation de la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire concernée correspondant sauf s'il

en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires de la façon définie pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le Montant Total d'Annulation ne peut jamais être plus élevé que le Montant Disponible.

Contrat de Prime de Participation restreinte au capital: l'accord relatif à la prime de participation restreinte au capital.

Registre: le registre des Actions de la Société.

Rendement: le montant global de toutes distributions en espèces ou de tous autres paiements en espèce réalisés sur les Actions de Commanditaire de Classe I, réalisés suite aux distributions de dividendes, de réserves, de réductions de capital, de rachat d'actions, de recettes de liquidation ou autres.

Société: Global Collect Luxco S.CA, une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I: toute sous-classe d'Actions de Commanditaire de Classe I.

Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe II: toute sous-classe d'Actions de Commanditaire de Classe II.

Sous-Classe d'Actions de Commanditaire: toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I et de Classe II.

Statuts: les présents statuts.

Valeur d'annulation par Action: Montant calculé en divisant le Montant Total d'Annulation à appliquer à toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire à racheter et annuler par le nombre d'Actions de Commanditaires émises dans chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire.

Valeur minimale visée: USD 351.481.000

WCAS: WCAS XI-GC, LP, un limited partnership des Iles Cayman et ses successeurs et cessionnaires.

WCAS Management: WCAS Management Corporation, une Société du Delaware et ses successeurs et cessionnaires.

Chapitre VIII. Droit applicable

Art. 32. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas réglées par les présents Statuts sont régies par les dispositions de la Loi.

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à EUR 1.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes parties comparantes en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du document aux mandataires des parties comparantes, les mandataires des parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire soussigné, le présent acte originel.

Signé: C. BURC, E. ADAM et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2011. Relation: LAC/2011/31195. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127689/1374.

(110147343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Relative European Value S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 116.352.

Extrait Rectificatif Annule et Remplace le dépôt du 13/09/2011 Réf: L110147334

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 27 juillet 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevuesüasse 30, CH - 3073 Gümmlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Relative European Value SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011132318/16.

(110152567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Rausz Consulting Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 85.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132322/10.

(110152428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP (Lux) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.148.

Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:

- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;

- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132323/15.

(110152538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 1 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.129.

Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:

- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;-

- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132324/14.

(110152537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 2 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.372.

Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:

- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;

- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132325/15.

(110152536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 5 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.015.

—
Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:
- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;
- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.
Référence de publication: 2011132328/15.
(110152533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 7 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.017.

—
Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:
- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;
- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.
Référence de publication: 2011132329/15.
(110152532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 8 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.014.

—
Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:
- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;
- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.
Référence de publication: 2011132330/15.
(110152531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RCP 9 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.013.

—
Par les résolutions prises en date du 12 septembre 2011, le conseil de gérance a pris les décisions suivantes:
- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011;

- L'adresse de Alan Dundon et Emmanuel Mougeolle, Gérants de catégorie B, a changé avec effet au 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132331/15.

(110152530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Nippon Capital TMK Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 90.991.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132266/10.

(110152584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.321.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132226/10.

(110152579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132208/10.

(110152578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

LaSalle Paris Office Ventures 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.544.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132204/10.

(110152399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Renda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.447.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011132334/12.

(110152232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RESOLUTION London W1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.566.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Resolution London W1 S.à r.l.

Référence de publication: 2011132336/12.

(110152174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

AES Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.400.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of September.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Apollo European Strategic Investments (Holdings), L.P., an exempted limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number WK-50367,

here represented by Flora Gibert, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "AES Holdings (Lux) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans or other receivables, and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks. Without limiting the generality of the foregoing, the Company may invest by entering into and performing derivatives transactions (including but not limited to total return swaps, credit default swaps, any other swaps, futures, forwards, derivatives, options etc.) and similar transactions.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at fifteen thousand euro (EUR 15,000), represented by fifteen thousand (15,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased once or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting before the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Board can only validly deliberate and act if there is also at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, resolutions of the Board are also taken by the affirmative votes of at least one class A manager present or represented and at least one class B manager present or represented.

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Such meetings will be initiated from Luxembourg. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twentyfive, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

Thereupon,

Apollo European Strategic Investments (Holdings), L.P., represented as stated above, subscribes to fifteen thousand (15,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in an amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000).

The amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euro

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Wendy Friedman Dulman, born on November 16, 1968 in Cleveland, Ohio, United States of America, having her professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America; and
- Joseph D. Glatt, born on June 21, 1973 in New Jersey, United States of America, having his professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- René Beltjens, born on September 17, 1961, in Etterbeek, Belgium, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Laurent Ricci, born on September 14, 1972, in Thionville, France, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Michael Robert Kidd, born on April 18, 1960, in Basingstoke, County of Hampshire, United Kingdom, having his professional address at 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huitième jour de septembre,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Apollo European Strategic Investments (Holdings), L.P., un partenariat limité (limited partnership) établi et enregistré sous les lois des Iles Caïmans, dont le siège social se situe à Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, inscrite au Registre de Commerce des Iles Caïmans sous le numéro WK-50367,

représenté par Flora Gibert, employée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resta annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "AES Holdings (Lux) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts ou autres créances et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques. Sans limite de ce qui précède, la Société peut investir en entrant, et en réalisant des transactions dérivées (en ce compris des

contrats d'échanges sur rendement total, des contrats d'échanges sur risque de crédits, tout autre contrat d'échange, futures, forwards, des options, etc.) et autres transactions similaires.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe

B et où le Conseil ne délibère et n'agit alors valablement que si au moins un gérant de classe A soit présent ou représenté et qu'au moins un gérant de classe B soit présent ou représenté.

(vi) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, les décisions du Conseil soient adoptées par les votes affirmatifs d'au moins un gérant de classe A présente ou représentée et d'au moins un gérants de classe B présente ou représentée.

(vii) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. Ces réunions seront initiées depuis Luxembourg. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, où la Société est alors engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée

Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par L'assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq associés, l'Assemblée Générale annuelle de la Société se tiendra chaque année le premier mardi du mois de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

13.6. Les comptes annuels doivent être déposés au Registre du Commerce et des Sociétés endéans le mois de leur approbation par l'Assemblée Générale annuel et au plus tard endéans les sept mois suivant la date de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf

décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

Sur ces faits,

Apollo European Strategic Investments (Holdings), L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quinze mille euros (EUR 15.000).

Le montant de quinze mille euros (EUR 15.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille trois cents Euro

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Wendy Friedman Dulman, née le 16 novembre 1968 à Cleveland, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique; et
- Joseph D. Glatt, né le 21 juin 1973 dans le New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- René Beltjens, né le 17 septembre 1961 à Etterbeek, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Laurent Ricci, né le 14 septembre 1972 à Thionville, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Michael Robert Kidd, né le 18 avril 1960 à Basingstoke, County of Hampshire, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 12 septembre 2011. Relation: LAC/2011/40117. Reçu soixante-quinze Euros (75,-€).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 14 septembre 2011.

Référence de publication: 2011128666/532.

(110148692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Resolution Quadrangle S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 134.074.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Resolution Quadrangle S.à r.l.

Référence de publication: 2011132338/12.

(110152187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

ROA Reinhold G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 27, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 101.704.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132345/10.

(110152305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Rowling Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 104.570.

En date du 18 août 2011, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Le conseil d'administration constate que Monsieur Christophe Davezac, Monsieur Alan Dundon et Madame Géraldine Schmit, administrateurs de la Société, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132346/15.

(110152525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.911.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132353/10.

(110152618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Schindera S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5451 Stadtbredimus, 18A, Dicksstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 115.185.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132354/10.

(110152785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Shannon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 162.792.

Extrait rectificatif du dépôt no. L110150149 déposé le 19/09/2011

Il convient de noter que la date du transfert de parts sociales a eu lieu en date du 16 septembre 2011 et non pas du 1^{er} septembre 2011.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132355/12.

(110152483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Sanolux G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R.C.S. Luxembourg B 95.837.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132359/10.

(110152307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Schuler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 5.445.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011132361/11.

(110152863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Select Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort, 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 56.722.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011132362/11.

(110152862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Sendil Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 89.349.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire*

Référence de publication: 2011132363/11.

(110152494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 110.943.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132367/10.

(110152582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Sim Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 104.433.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132368/10.

(110152227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Slainte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2738 Luxembourg, 13, rue Paul Wilwertz.
R.C.S. Luxembourg B 41.039.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2011132373/10.

(110152754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

So.Par.Trans. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 54.296.

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant qu'administrateur de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg le 22 septembre 2011.

Olivier LIEGEOIS.

Référence de publication: 2011132374/10.

(110152157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

So.Par.Trans. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 54.296.

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant qu'administrateur de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg le 22 septembre 2011.

Patrick MOINET.

Référence de publication: 2011132375/10.

(110152157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Franmar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 28.155.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132486/10.

(110152715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.618.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2011132487/12.

(110152638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

GLL AMB Generali City22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 128.989.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2011132488/12.

(110152640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Goldfish, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 150.186.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mr. Victor Hoogstraal.

Référence de publication: 2011132490/10.

(110152683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

GLL AMB Generali South Express S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.582.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2011132489/12.

(110152641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Editions PCE S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 19, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 123.547.

Les comptes au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132481/10.

(110152768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Editions PCE S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 19, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 123.547.

Les comptes au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132482/10.

(110152776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Eurothea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 64.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132484/10.

(110152716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Arve Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 89.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132462/10.

(110152649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Avesta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 109.197.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011132570/13.

(110153533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Arve Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 89.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132463/10.

(110152652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Aventure Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 sept. 2011.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011132568/14.

(110153425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Boshua S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1244 Luxembourg, 24, rue Jean-François Boch.

R.C.S. Luxembourg B 140.691.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 septembre 2011 que l'associé unique décide de transférer le siège social de la société du 1, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 24, rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg, avec effet au 23 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011132574/12.

(110152893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Californian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 21.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011132604/13.

(110153270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.
